

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement École JEAN-GROU du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS 18 septembre 2025
INITIALES DU DIRECTEUR	
AGJG # 25-26-001	1- OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30 La direction de l'établissement, Geneviève Gagnon, accueille les parents et ouvre la séance. Elle présente la présidente du conseil d'établissement, Mme Sheetal Patak. Les directions adjointes sont également présentées : Émilie Audet et Annie Durocher Nomination de la secrétaire Émilie Audet Natasha Mercier-Aubin propose la nomination de la secrétaire. Laurent Legault appuie.
AGJG # 25-26-002	2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Mme Sheetal Patak présente l'ordre du jour de la rencontre. Yves Xavier propose l'adoption de l'ordre du jour. Mirna Borghol appuie. 3- MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT 3.1 Les communications à Jean-Grou : Les modes de communication privilégiés à l'école Jean-Grou sont le Classroom et la page Facebook de l'école. Le site Internet de l'école est en construction et sera fonctionnel le plus rapidement possible. 3.2 Notre école en chiffres La direction présente les statistiques sur l'école Jean-Grou. 3.3 Présentation de l'ICS Éliza Mulstein présente son rôle d'intervenante communautaire scolaire. 4- RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CÉ La présidente du Conseil d'établissement, Mme Sheetal Patak, présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025 sur les sujets traités pendant l'année. Madame Gagnon précise certains points. La présidente encourage les parents présents à participer au conseil d'établissement. 5- PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT La direction de l'école, Mme Geneviève Gagnon, explique le rôle des membres du CÉ. Il s'agit d'une instance décisionnelle pour se donner des outils pour

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement École JEAN-GROU du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS 18 septembre 2025
INITIALES DU DIRECTEUR	
AGJG # 25-26-003	répondre aux besoins des élèves, avec des objectifs communs pour la réussite du plus grand nombre. La directrice présente la composition du CÉ de l'école JEAN-GROU. 5 parents 3 enseignants Technicienne au service de garde 1 personnel professionnel non enseignant La direction (sans droit de vote) Un membre-parent du CÉ devra siéger sur le comité de parents, 1 fois par mois, généralement le jeudi. Il y a habituellement sept à huit rencontres par année ont lieu le dernier mardi de chaque mois. Début des rencontres : 18h Fin des rencontres : généralement à 20h
	6- COMPOSITION ET ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES AINSI QUE LE DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS 6.1 Nomination d'un président d'élection Il est proposé par Geneviève Gagnon, parent, et résolu : Que Geneviève Gagnon, directrice, préside les élections aux différents postes de représentants de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
AGJG # 25-26-004	6.2 Nomination du secrétaire d'élection Il est proposé par Geneviève Gagnon, parent, et résolu : QUE Émilie Audet et Annie Durocher, directrices adjointes, agissent comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement École JEAN-GROU du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS 18 septembre 2025
INITIALES DU DIRECTEUR	
	6.3 Élection des représentants du CÉ MEMBRES DONT LE MANDAT EST RECONDUIT pour une 2^e année Natacha Mercier-Aubin Tariq Moujoud Karim Fakhour Il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement pour 2025-2026, les 2 sont pour 2 ans. Mesdames Sheetal Pathak, Sujata Burnah et Mirna Borghol se présentent pour les deux postes vacants du CÉ. ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, un vote est requis. À la suite du vote, les personnes suivantes sont élues au Conseil d'établissement de l'établissement, à savoir : Mme Sujata Burnah Mme Mirna Borghol 6.3 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ La présidente d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants de substitut de représentants des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement. Elle propose de nommer Mme Sheetal Pathak comme substitut, celle-ci accepte. ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus aux postes de substitut de parents au sein du Conseil d'établissement pour une durée d'un an; Mesdames Sheetal Pathak et Caroline Ly sont élues par acclamation. La direction informe l'assemblée qu'un parent siégeant sur le CÉ de l'an dernier s'est absenté à plusieurs reprises et n'a pas annoncé son intérêt à poursuivre son rôle pour une deuxième année. Elle propose donc, après vérification auprès de M.Karim Fakhour d'offrir le poste à Mme Sheetal Pathak dans l'éventualité où ce dernier se désiste. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
AGJG # 25-26-005	

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement École JEAN-GROU du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS 18 septembre 2025
INITIALES DU DIRECTEUR	
AGJG # 25-26-006	6.4 Élection du délégué au comité de parents du centre de service scolaire et de son substitut La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire, parmi les membres parents du CÉ, un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire ainsi que son substitut, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS. La direction propose de faire l'élection du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire lors de la première rencontre du CÉ. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 7- RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS ET CRÉATION DE L'OPP Mme Sheetal Patak présente le rôle et le fonctionnement de l'organisme de participation des parents qu'elle aimerait voir prendre vie en invitant les parents présents à s'y joindre. Il est proposé par Natasha Mercier-Aubin, parent, secondé par Yves Xavier et résolu : qu'un Organisme de participation de parents soit actif cette année.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 8- FIN DE L'ASSEMBLÉE À 19h30, tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités la séance soit levée.  Geneviève Gagnon, direction